



Aménagement d'espaces paysagers

De l'idée au tracé, de l'esquisse au chantier, l'aménagement paysager requiert technicité et sens esthétique. Implantation, terrassement, maçonnerie paysagère, plantations, engazonnement... toutes les étapes de réalisation de votre jardin seront prises en charge par nos professionnels. A chacun son style, quelle que soit l'ambiance choisie, les équipes de Myriam Paysages sauront vous aider à trouver le vôtre !

Votre jardin en quatre étapes

1 L'état des lieux

Une visite sur le terrain avec métrage, prise de photos, évaluation du lieu et de son environnement. Ces données serviront à établir un plan masse.

2 L'esquisse

Réalisée à petite échelle, l'esquisse constitue une première proposition accompagnée d'une estimation budgétaire.

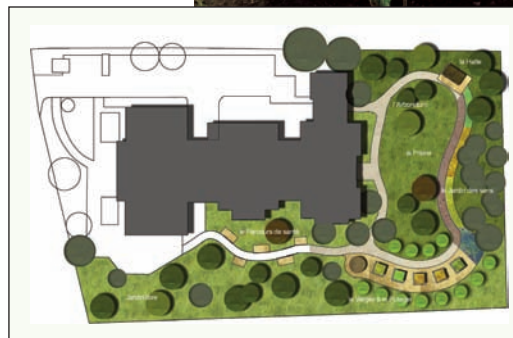
3 L'avant-projet

Consiste en une proposition plus précise avec cotations, dimensions, niveaux... mais aussi le plan d'arrosage, les matériaux utilisés, assainissement... On y trouve également les essences préconisées (arbres, arbustes). Ce travail est accompagné d'une estimation budgétaire définitive.

Si cet avant projet est accepté par le client, cela constitue un engagement et les travaux peuvent être engagés.

4 La réalisation

Nos équipes de terrain entrent en scène. Préparation du chantier, exécution et suivi du chantier, contrôle qualité... Le planning du chantier est arrêté. Les contraintes administratives, techniques et de sécurité seront respectées ainsi que le calendrier des travaux.



Nos prestations

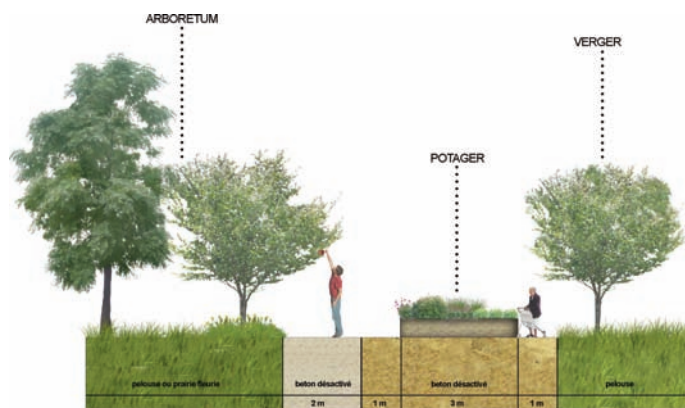
- Conseil et étude détaillée du projet
- Etude de coûts et présentation des devis
- Planning d'exécution des travaux
- Présentation d'échantillons de matériaux pour le choix
- Préparation, exécution et suivi du chantier
- Contrôle de qualité
- Maintenance et entretien
- Travaux annexes si besoin



Concevoir

➤ Notre bureau d'études est le garant de notre savoir-faire et de l'imagination nécessaires à la conception de votre espace paysager.

Jardin privatif, hall d'accueil d'entreprise, entrée de ville ou espaces verts d'une résidence, nos équipes savent s'adapter à la dimension et la nature de votre projet.



Aménager

➤ Avant de mettre en scène les plantations, nous donnerons du volume et du relief à votre terrain pour donner du caractère à la conception future. Viendront alors les opérations de terrassement, les travaux de maçonnerie, l'installation des systèmes d'arrosage, la pose de clôtures et autres éléments décoratifs indispensables.

Ensuite, nous procéderons à la mise en place de la partie végétale. Base de notre métier, les végétaux donneront son âme à votre jardin. Ce processus d'aménagement ne saurait être achevé sans la réalisation de votre gazon (de placage ou bien semé). Véritable tapis vert, ce sera la touche finale indispensable à votre confort et à la mise en valeur de votre espace paysager.

Maçonnerie du paysage

➤ Toute une gamme d'interventions pour la réalisation de vos ouvrages tels que clôtures, dallages, murets, bordures, bassins...

Nos paysagistes sauront vous proposer les bonnes associations de matériaux. Quels que soient les travaux que vous souhaitez faire réaliser, nous adapterons l'aménagement aux exigences de l'environnement, y compris sa dimension esthétique.



Nous intervenons à tous les niveaux de l'aménagement :

- Plantations
- Engazonnements (traditionnel ou plaquage)
- Clôtures, dallages, treillages décoratifs
- Bassins, éclairages extérieurs
- Maçonnerie paysagère
- Mobilier urbain (bancs, jardinières extérieures...)
- Aménagement de terrasses, balcons et patios
- Plaines de jeux
- Arrosage automatique
- Jardins thérapeutiques